



Bougeons pour les enfants de Vivaldi !

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 12 mars 2021

Début de réunion à 18h35

Étaient présents :

- Monsieur Adam, directeur de l'école et président de séance,
- Mesdames Petit, Rodrigues, Guyoton, Pichon, Guenet, Fourmon, Lagarrigue, René, Lebreton, Lecomte, Annette, Loridan, Limandri, Molinier, Renard, Carpentier, Femy, Padovan, Teulon, Portefaix membres du conseil des maîtres,
- Monsieur Koita, Maire adjoint élu aux affaires scolaires
- Madame Fernandez, chargée des affaires scolaires et Mr Gouait, Directeur enfance et jeunesse.
- Mmes Venaissin, Sinoquet, Loupias, Ait Hatrit, Lafon, Delsuc, Durand, Durdux et Monsieur DESPRETZ, délégués titulaires au Comité des parents.

1- Adoption du procès verbal du CE du mardi 24 novembre 2020

Adoption du procès verbal à l'unanimité

2- Situation sanitaire au sein de l'école Vivaldi

Depuis la rentrée de septembre, l'école Vivaldi recense 1 à 2 % de cas positifs chez les élèves. Ces derniers jours, il y a eu beaucoup de cas contacts (6), certains parents étant positifs.

Depuis le 09 mars 2021, le protocole a changé :

- pour un enfant cas contact au sein d'un foyer, l'isolement est de 17 jours. À la fin de l'isolement, un test doit être passé et une attestation sur l'honneur remplie avant la reprise de l'école.
- Pour un enfant cas contact dont la famille refuse le test ou l'attestation sur l'honneur, l'isolement est de 24 jours.
- Si un enfant est positif au variant, la classe est fermée.

La prise en charge de l'épidémie au sein de l'école est très satisfaisante et le cloisonnement en 6 zones fonctionne. Les entrées et sorties restent décalées et les lavages de mains sont systématiques tout au long de la journée. Les masques sont toujours obligatoires dès le CP.

Les horaires de sorties en décalé sont les horaires de sortie de classe et non de sortie au portail. Ainsi une classe qui sort à 16h20 ne sera pas au portail à 16h20 mais quelques minutes plus tard.

L'équipe pédagogique remercie l'association de parents d'élèves pour l'achat des masques inclusifs qui sont utilisés quotidiennement par les enseignantes de maternelle.

Concernant les tests salivaires annoncés par le gouvernement, l'école Vivaldi n'a pas été contactée par l'inspection. Le choix des écoles se fait par statistique ou en fonction de la forte concentration de cas positifs. Si l'école est choisie, les tests seront soumis à autorisation parentale, réalisés par du personnel

soignant et les résultats seront directement envoyés à la famille. Si la famille ne répond pas à l'autorisation, cela sera considéré comme un refus.

Pour les élémentaires, ce sera un crachat dans un flacon et pour les maternelles, un prélèvement directement dans la bouche avec un coton tige.

Pour l'entretien du bâtiment, la désinfection se fait entre 12h00 et 14h00 dans les sanitaires et toutes les surfaces contacts telles que les poignées de porte. Les espaces sont de nouveau nettoyés le soir. Pour la cantine, elle est faite le soir et entre chaque service.

En cantine, les enfants sont classés par zone de couleur et n'en changent pas. Un seul et même agent s'occupe d'une couleur afin d'éviter les brassages.

3- Carte scolaire.

A la rentrée de septembre 2021, 113 CM2 rentreront au collège. 42 Petites sections doivent entrer à Vivaldi selon les prévisions de la municipalité. À ce jour seuls 18 enfants sont inscrits dont 2/3 en petite section seulement.

Mme Fernandez précise que les notaires refusent de donner les compositions familiales pour les nouveaux arrivants ce qui n'aide pas à faire une précision juste.

Les propositions de poursuite scolaire seront distribuées à partir du 16 mars 2021.

Pour les inscriptions au collège elles se feront entre le 20 mars et 20 avril 2021. Les parents seront avisés par le biais des enseignantes.

4- Evaluations nationales CP

Les évaluations nationales ont eu lieu à la mi-septembre et en janvier. En septembre, les résultats nationaux montraient une baisse des résultats en français et en mathématiques. Celles de janvier montrent que le retard a été rattrapé et les difficultés compensées.

Il n'y a pas plus de retard que les autres années néanmoins on note un écart entre les écoles classées REP et REP+ et les écoles favorisées comme Vivaldi (jusqu'à 23 % de différence).

Voici les résultats en pourcentage de réussite :

		Résultats Vivaldi	Résultats nationaux
Français	Écrire une phrase	85,1	81
	Écrire un mot	87	73
	Connaître les lettres et les sons	94	87
	Manipuler les phonèmes	89,7	84
	Comprendre des phrases lues par l'enseignant	86	83
	Lire à haute voix des mots	82	76
	Lire à haute voix des textes	86,5	76
	Comprendre un texte lu seul	71,7	65,5
Mathématiques	Écrire un nombre entier	90	80
	Résoudre un problème	73	55
	Comparer des nombres	95,9	86
	Associer un nombre à une position	83,8	69
	Additionner	71,7	67
	Soustraire	73	68

Les plus grandes difficultés remarquées par les enseignantes suite au premier confinement sont :

- la concentration
- l'écoute collective
- le vivre ensemble.

5- Orientations budgétaires et crédits 2021

Monsieur Koita précise que le budget sera voté en conseil municipal en avril. Il n'y a pas d'augmentation ni de baisse de prévues.

La crise sanitaire ayant annulé les sorties en car et la piscine, les enseignantes demandent un effort sur les dotations à la municipalité.

6- Absences et remplacements des enseignantes

La situation est critique pour les remplacements actuellement. Les petites absences ne sont pas remplacées et Vivaldi n'est pas prioritaire puisqu'elle comporte beaucoup de classes qui peuvent se répartir des enfants supplémentaires

Madame Loridan sera absente pour une durée de 3 mois à partir du jeudi 18 mars 2021. L'inspection est avisée depuis quelque temps et un remplaçant était prévu. Néanmoins, ce dernier a obtenu un poste définitif ailleurs ce qui annule le remplacement prévu à Vivaldi. Mr Adam espère avoir une solution de l'inspection pour le lundi 22 mars 2021. Madame Loridan reste joignable sur Class Dojo pour les parents.

7- Salle d'évolution et mutualisation du matériel

Monsieur Adam et Monsieur Gouait se sont rencontrés pour un projet commun de réaménagement des espaces et d'utilisation du matériel. Les locaux et le matériel étant utilisés par les mêmes enfants, les règles doivent être les mêmes.

Un bon de commande de 2000€ pour du matériel a été validé par la municipalité pour ce projet.

8- Travaux

Monsieur Adam remercie Mr Debris, le responsable travaux pour son efficacité et sa rapidité pour les travaux réalisés.

Madame Barberi demande s'il est possible d'envisager la réfection des cours de récréation, celles-ci étant très abîmées.

9- Coopérative/crédits

Le montant de la coopérative s'élève à 13795 €

Il n'y a pas de grosses dépenses actuellement. Le plus gros achat a été un fichier de mathématiques pour les CE1 pour un montant de 321 €.

Questions diverses.

Les enseignantes de maternelle remercient la municipalité pour la qualité du spectacle offert aux enfants. Un spectacle pour les élémentaires est en projet.

Madame Barberi demande si un remplacement fixe de Sylvia, l'ATSEM est prévu. Mme Fernandez répond qu'un agent supplémentaire sur le temps de cantine a été rajouté mais qu'il est difficile de palier sur le temps scolaire. Il est également demandé s'il est possible de connaître les changements d'ATSEM entre les deux écoles avant la rentrée : Mme Fernandez y répond favorablement.

L'association de parents d'élèves avise du projet de formation aux premiers secours pour les CM1 avec la participation des Pompiers de Saint Souplets. Une réunion avec le Lieutenant de la caserne ainsi que Mr Adam est prévue le 18 mars 2021 pour fixer les modalités. Les CM1 de l'année dernière n'ayant pu y participer, ils seront ajoutés à la formation de cette année. Concernant le book des CM2, il sera remis également remis en place cette année. Les parents d'élèves et la photographie passeront dans l'école en avril. Une information et une autorisation seront distribuées en amont.

Fin du conseil à 20h00